

19 février 2008

08.135

## Motion Alain Bringolf

### Valoriser l'espéranto

L'espéranto c'est quoi?

*"L'espéranto est une langue internationale lancée par un jeune médecin polonais qui avait conscience des difficultés de communication entre personnes n'ayant pas la même langue maternelle.*

*Le but de l'espéranto est de faciliter la communication entre les peuples du monde entier et plus d'un siècle d'utilisation pratique en a fait une langue vivante, capable d'exprimer toutes les nuances de la pensée.*

*L'espéranto est une langue neutre et internationale, parce qu'elle appartient à tous les peuples et permet à chaque être humain; quels que soient son origine, son milieu, sa génération, de communiquer avec d'autres personnes de langue différente, sans référence à une quelconque hégémonie culturelle, politique, religieuse ou économique. Une langue internationale ne peut pas être une langue nationale.*

*Apprendre l'espéranto, c'est voir le monde d'une autre façon. Ainsi, les espérantophones (ou "espérantistes"), personnes qui parlent l'espéranto, par leur connaissance de la langue internationale, peuvent établir des contacts directs avec d'autres hommes et femmes d'autres pays, sans se limiter à un pays ou groupe de pays en particulier. De véritables échanges se créent, chacun s'enrichit mutuellement au contact de l'autre, en découvrant d'autres cultures et en faisant découvrir la sienne.*

*Aujourd'hui, des centaines d'associations locales, nationales et internationales permettent de pratiquer la langue encore plus facilement (revues, musique,...), de la faire connaître et de l'enseigner. Réparties sur les cinq continents, elles forment un véritable réseau d'amitié sur la base d'une compréhension sans difficulté (par exemple, il existe un réseau d'hébergement gratuit chez l'habitant)."*

En 2008, l'Association Universelle d'espéranto (UEA) franchira le cap de ses 100 ans. Des conseillères nationales neuchâteloises ont écrit au secrétariat du Prix Nobel pour demander que cette langue obtienne le Prix Nobel de la Paix.

*"L'espéranto est neutre. Il ne connaît pas de nations fortes ou faibles, privilégiées ou inférieures. Personne ne s'humilie, personne ne se gêne. Tous, absolument égaux en droits sur un terrain neutre, nous nous sentons membres d'une seule nation: la famille humaine",* écrivait Ludovic Zamenhof, créateur de l'espéranto.

Par ailleurs, notre canton recherche des moyens pour mieux mettre en valeur ses richesses et originalités. Une manière d'aller dans ce sens serait de valoriser l'espéranto.

La Chaux-de-Fonds abrite un Centre espérantiste (KCE) connu loin à la ronde et la bibliothèque de la ville détient le Centre de Documentation et d'Etude de la Langue Internationale (CDELI). Ces deux instances attirent chaque année des personnes venues du monde entier.

Alors que les contacts internationaux prennent de plus en plus d'importance, pourquoi ne pas miser sur la valeur humaniste que nous apporte l'espéranto dans les relations interculturelles ?

Quelques possibilités.

- Traduire la constitution cantonale en espéranto.
- Utiliser systématiquement dans les discours officiels un ou deux termes en espéranto ou même la traduction d'un paragraphe en espéranto permettrait de rappeler sans coût supplémentaire que cette langue existe, que des femmes et des hommes de notre canton la font vivre.
- L'apprentissage de l'espéranto est facile et améliore l'approche des autres langues. L'Ecole "La Grande Ourse" à La Chaux-de-Fonds en fait l'expérience depuis plusieurs années. Il nous paraît possible d'inclure l'apprentissage de cette langue dans les options pédagogiques de nos écoles. C'est-à-dire accueillir dans les écoles publiques des cours d'espéranto s'il y a une demande et s'il y a des enseignants disponibles.
- Diffuser dans les médias les diverses activités en liaison avec l'espéranto.
- Des rues pourraient également honorer l'espéranto, son créateur ou des Neuchâtelois espérantistes méritants.
- Créer des versions en espéranto de nos documents touristiques, pages Internet, cartes de menus des restaurants, etc.

Sur la base de ces quelques considérations, les soussignés demandent au Conseil d'Etat d'examiner les diverses possibilités pour ajouter à notre canton une renommée publique qu'il possède déjà discrètement.

Demande d'urgence relative. Les soussignés demandent que la motion soit traitée cette année encore, année du centième anniversaire de l'espéranto.

Cosignataires: L. Boegli, Pierrette Erard, Frédéric Cuhe, C. Leimgruber, D. de la Reussille, M.-F. Monnier Douard, M. Maire-Hefti, J.-C. Pedrolì, M. Zurita, B. Bois, G. Spoletini, D. Angst, P.-L. Denis, M. Giovannini, A. Houlmann, François Cuhe, Ch. Häsler, P. Ummel, M. Ebel, D. Reinhard, M. Debély, C. Bertschi, M.-C. Jeanprêtre Pittet, P. Bonhôte, D. Taillard et B. Courvoisier.